

SOUS-PREFECTURE

DEPARTEMENT
Oise

17 SEP. 2021

ARRONDISSEMENT 60300 SENLIS
Senlis

CANTON
Creil-Nogent

COMMUNE DE VILLERS SAINT PAUL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE

De conseillers en exercice

29

De présents

23

De votants

26

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 15 septembre 2021

et que la convocation du Conseil avait été faite le 7 septembre 2021



Le Maire,

Gérard WEYN

Certifié exécutoire
Transmise en Sous-Préfecture le 17 septembre 2021
Publié le 17 septembre 2021



Pour le Maire et par délégation,
Directeur Général Adjoint des Services,

José LOPES

L'an deux mille vingt et un, le 13 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Villers-Saint-Paul étant réuni exceptionnellement en salle Georges Brassens, après convocation légale sous la présidence de Monsieur WEYN, Maire

Etaient présents :

M. WEYN, Maire

MM. OUIZILLE - ROSE-MASSEIN - CHARKI - RUHAUT - CYGANIK - BOUTI - BEN HAMOU, Adjoints au Maire

MM. VAN OVERBECK - DAVID - DESCAUCHEREUX - COSME - BOQUET - CARON - MICHEL - DRIS - LOUNIS - BENHAMMOU - SISSOKO - BLANCANEUX - MIDA - BOUTROU - ZEMRAK, Conseillers Municipaux

Les élus ci-après avaient délégué leur mandat à :

M. MASSEIN à M. OUIZILLE
Mme LOBGEAIS à Mme RUHAUT
Mme LEFEBVRE à Mme BOUTI

Absents excusés :

MM. PITKEVICHT - HECTOR - GRIGNARD

Un scrutin a eu lieu et Mme VAN OVERBECK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE PROJET DE MOBILITE 2030 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN
CREILLOIS ET DES VALLEES BRETHOISE (SMBCVB)

14

Monsieur le Maire expose :

Par courrier en date du 30 juillet 2021, le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le projet de Plan de Mobilité 2030,

L'article L1214-15 du Code des Transports prévoit que ce projet soit soumis, pour avis, aux personnes publiques associées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE au projet de mobilité 2030 proposé par le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise.

ADOpte A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

Fait et délibéré à VILLERS-SAINT-PAUL, le 13 septembre 2021

Pour copie conforme
Le Maire,



Gérard WEYN